Part'âges

Le cahier du Conseil des Sages

Semestriel ● n°2 - janvier 2014

Aubervilliers futuriste

Édito

Roselyne Perroteau
Présidente du Conseil des Sages

Sommaire

Page 2
Édito

Pages 3-5
Actualités du Conseil des Sages
- Monnaie SOL
- Congrès Carry le Rouet
- Auber'cycle

Pages 6-8
Rencontres et part'âges
- Interview de la Fédération des Villes et Conseils des Sages
- Les Petits Frères des Pauvres s'installent à Aubervilliers

Pages 9-10
Nous avons aimé, nous part'âgeons
- L'arbre aux palabres
- Un immeuble évolutif pour seniors dans notre ville

Page 11
Hommage

Page 12
Jeux

Bien vivre tous ensemble à Aubervilliers

Les Membres du Conseil des Sages, pré-retraités ou retraités bénévoles, doivent respecter toutes les opinions et les libertés fondamentales, conformément à la charte nationale établie par la Fédération des Villes et Conseils de Sages. Le rôle et les missions d'un CdS sont rappelés dans l'interview de la Fédération en page 6.

Tous les thèmes soumis par les Albertivillariens sont étudiés par notre CdS et peuvent donner lieu à une mission après en avoir été débattus entre nous en commission de travail.

Ce bulletin permet de rendre compte de quelques-uns des thèmes étudiés ou en cours de réflexion.

Notre rôle, très éclectique et diversifié, consiste également à vous représenter auprès des élus et des différents services municipaux.

Nous accueillerons avec plaisir tous les « aînés » souhaitant rejoindre notre Conseil.

Les Albertivillariens sont les meilleurs acteurs pour juger, proposer, améliorer et rendre le quotidien de notre ville agréable à vivre tous ensemble, enfants, adolescents, adultes, seniors ■

Roselyne Perroteau
Présidente du CdS

Image de couverture :
« Aubervilliers, ville futuriste ».
Une perspective imaginée par l'architecte urbaniste Christian de Partzamparc.

Actualité du Conseil des Sages

Congrès annuel à Carry le Rouet

De gauche à droite : Pierre Feydeau, Président de la Fédération des Villes et Conseils des Sages, Roselyne Perroteau, Jean-Claude Constant, Vice-président de la FVCS.

Du 3 au 5 octobre 2013, le 9e congrès annuel des Villes et Conseils de Sages s'est tenu à Carry le Rouet, commune touristique située à 30 km de Marseille.
Le programme très dense a été riche d'expériences collectives mises en commun. Les échanges ont été fructueux grâce, notamment, à trois ateliers de travail : autour du thème de la densification et qualité de vie en milieu urbain ou semi urbain, autour du nouveau site Internet de la Fédération et à propos de la recherche d'un thème commun à proposer à tous les conseils pour le congrès 2014. Deux Conférences par des intervenants de la Communauté urbaine de Marseille Provence Métropole sur la densification urbaine et d'ERDF-PACA sur les réseaux de fourniture électrique et leur évolution ont clôturé le congrès ■

Roselyne Perroteau
et Marie Raclius, congressistes 2013

Monnaie SOL (Abréviation du mot SOLidaire)

Nous avons été sollicités par le Mouvement SOL Aubervilliers pour réfléchir ensemble au projet de mise en place d'une monnaie locale complémentaire à l'euro. La monnaie Sol à Aubervilliers est mise au service du bien vivre de tous. La définition des indicateurs du « Bien Vivre » est menée avec toutes les parties prenantes du projet. Les critères seront définis à partir de l''expression de tous (associations culturelles, structures de l'ESS, entreprises locales, élus, habtants).
Le Mouvement SOL Aubervilliers accompagnera les associations de la ville dans la conception et la mise en place de cette monnaie valorisant les richesses immatérielles et sociales portées notamment par ce milieu associatif et les structures de l'ESS (Economie Sociale Solidaire).
Les monnaies locales fonctionnent déjà dans plusieurs villes : le SOL Violette à Toulouse, le Bou' SOL à Boulogne, le SOL Olympe à Montauban, la Pêche à Montreuil, etc ■

Marc Paradis
Roselyne Perroteau

Actualité du Conseil des Sages

Auber'cycle

L'avenir du transport public individuel

Dans le cadre de son Programme d'Action Municipal en faveur des seniors d'Aubervilliers, la commune a souhaité « mener une réflexion sur l'amélioration d'accès aux transports des personnes âgées ou des personnes en situation d'invalidé temporaire en lien avec le CCAS ».
Pour le Conseil des Sages, ce projet s'est immédiatement inscrit dans la continuité de l'expérimentation de la navette à destination du public âgé et/ou en situation de handicap, mise en œuvre par la Ville de janvier à juin 2012 et desservant quelques points de la ville (marché, cimetière…) pour 1 ou 2 €. Cette expérimentation n'a pas été renouvelée sur le mode de fonctionnement initial mais a été transformée en navette gratuite pour le marché, chaque jeudi matin (arrêts foyer Allende et Place Cottin).
Actuellement, il existe peu d'offres de transport urbain en circuits courts du type « porte à porte » à destination des seniors autonomes rencontrant des difficultés à se déplacer et ne pouvant bénéficier

d'autres dispositifs existants tels que la formule des chèques taxis (Conseil général 93), l'accompagnement par le CCAS pour le retrait d'argent ou l'accompagnement aux rendez-vous médicaux dont ont bénéficié en 2012 près de 500 personnes âgées ou handicapées.
Après avoir réfléchi sur différentes formes de transport adaptées aux besoins de mobilité des Albertivillariens les moins autonomes, le Conseil des Sages a proposé un service gratuit inspiré du « vélo-taxi » pour faciliter sur Aubervilliers « intra-muros » des déplacements courts et personnalisés (rendez-vous médicaux, achats, livraison de courses ou de médicaments à domicile, déplacements de loisirs chez des amis). A cet effet, nous nous sommes rapprochés de l'association « Génération Engagée » (collectif qui agit dans tous les domaines intergénérationnels : environnement, logement, solidarité, etc) et qui avait déjà expérimenté ce type de transport à la personne avec un vif succès auprès des résidents de la maison de retraite Constance Mazier, durant toute une journée.
Nos démarches ont permis de mobiliser un réseau de partenaires et un mécène prêt à soutenir le projet et à s'investir dans l'achat d'un premier tricycle.
Ce moyen de transport équipé d'un moteur électrique est respectueux de l'environnement, écologique, propre et silencieux. Il permet de se déplacer et d'être déposé partout sans contrainte horaire. Les vélos peuvent accueillir jusqu'à trois passagers et sont équipés d'un toit arrondi pour protéger les passagers de la pluie ou du soleil.
Si ce projet se réalise, la date de mise en service effective, le mode de fonctionnement et de réservation seraient communiqués ultérieurement via *Aubermensuel* ou tout autre organe municipal ■

Roselyne Perroteau
Marc Paradis

Retours sur quelques avis consultatifs émis par le CdS

Vidéo Protection : thème sur lequel nous avions donné un avis positif pour la mise en place de ce dispositif.
Nous constatons que ce projet est en cours de réalisation dont 4 caméras aux Quatre-Chemins.

Fibre optique : nous nous étions prononcés favorablement au déploiement de la fibre optique dans notre ville et constatons avec plaisir que tous les immeubles de l'OPH d'Aubervilliers seront raccordés fin 2013. Nous espérons que cette initiative jouera un rôle d'émulation pour les résidences privées et les incitera à signer à leur tour une convention pour l'accès au très haut débit avec les opérateurs de leur choix.

Présentation de la Fédération des Villes et Conseils des sages

Quel est le rôle de la FVCS ?
« La Fédération doit porter des valeurs chères aux aînés et les diffuser auprès des services de démocratie participative afin de développer la notion de démocratie locale et la solidarité intergénérationnelle. La Fédération a en effet pour vocation de faire grandir la démocratie locale au sein de la cité. Cette démocratie englobe le dialogue, le partage, l'échange, la transmission des savoirs et la participation au développement de la cité. Celle-ci est un espace politique au sens étymologique du mot "politique", ce qui implique la primauté de l'intérêt général qui doit être dépourvu d'aspects partisans. »
(Déclaration du Président, Pierre Feydeau, le 19/10/2012 lors du Congrès d'Alençon)

Quel est le rôle des représentations régionales ?
Actuellement, 3 antennes régionales sont déjà constituées. L'antenne n'est pas une autre structure mais sert de relais à la Fédération. Ses principales missions sont :
- Faciliter les échanges et le partage d'expériences entre les Conseils des Sages et avec la FVCS.
- Accompagner les communes qui le souhaitent à la mise en place de nouveaux Conseils.
- Porter les valeurs de la FVCS. et les partager.

Combien de villes sont rattachées à la FVCS ?
Près de 60 villes ont adhéré à la FVCS réparties sur tout le territoire français avec une prédominance dans l'Ouest, région où a été créé le premier Conseil de Sages par Mr Kofi Yamgnane, ancien Secrétaire d'État aux Affaires sociales et à l'intégration.

Quel rôle, quelle participation citoyenne peuvent avoir les CdS dans leur lieu de vie ?
Un Conseil de Sages est une force de réflexion et de proposition mise volontairement en place par une instance territoriale, collectivité locale ou un établissement public de coopération intercommunale.
Le Conseil de Sages a pour vocation la recherche de l'intérêt commun des habitants de la cité. Il apporte l'expérience et les connaissances acquises au cours de la vie et les met au service de la communauté dans son ensemble. C'est une structure de ressources et de mutualisation du savoir-faire et de l'expérience des seniors.
Le Conseil des Sages peut être notamment chargé de :
- Conduire des études sur des sujets

L'équipe du Conseil des Sages d'Aubervilliers.

ou des thèmes que la collectivitée lui confie ou qu'il aura initiés de lui-même.
- Mener une réflexion sur la mise en place de projets soumis par cette instance.
- Donner des conseils sur des problèmes spécifiques (transports, solidarité, délinquance, circulation…).
- Constituer une interface en faisant remonter les demandes, les revendications les initiatives ou les doléances d'intérêt général.
- Informer la population, par le biais de communication sur ses travaux (presse, manifestation, colloque, publication…).

Quelles sont les principales missions étudiées par les CdS ?
Elles sont variées et plus particulièrement tournées vers le bien vivre tous ensemble dans la cité tel que : propreté - hygiène - transport - environnement - l'intergénérationnel.

Lors du congrès d'Alençon, le député Jean-Pierre Fougerat avait annoncé son intention de déposer un projet de loi à l'Assemblée Nationale afin de pérenniser les Conseils de Sages. Où en est-on ?
Jean-Pierre Fougerat, Député-Maire de Couëron, a fait part du courrier adressé par la ministre, Marylise Lebranchu, concernant la reconnaissance officielle des Conseils des Sages par les pouvoirs publics.
La proposition de loi sera intégrée dans le projet de loi sur la démocratie participative, dans le cadre de l'acte 3 de la décentralisation ■

Les Petits Frères des Pauvres s'installent à Aubervilliers

Deux actions ont déjà été menées :

La première s'est tenue en salle des mariages avec les salariés de l'Oréal et des bénévoles de l'association qui ont tricoté toute une journée des petits bonnets, journée qui a permis de développer un esprit de solidarité dans une atmosphère conviviale. Les bonnets ont coiffé des bouteilles de « smoothies Innocent » et a rapporté ainsi à chaque bouteille vendue 20 cents à l'association.

La seconde action a été menée le 1er octobre pour la journée internationale de solidarité avec les personnes âgées : « Les fleurs de la fraternité ». Place de la Mairie, plusieurs Sages ont participé à la distribution de 500 roses multicolores. Elles ont été remises directement aux personnes âgées ou à tous les passants qui s'engageaient à les offrir à une personne âgée isolée et passer ainsi un peu de temps avec elle. Cette opération a été l'occasion pour l'association de se faire connaître et d''informer sur les missions qu'elle s'engage à mener sur la ville, grâce à l'action de bénévoles, notamment des visites à domicile, des accompagnements... Déjà présente à Pantin et Montreuil, l'association recherche des bénévoles pour Aubervilliers. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la permanence au 01.49.29.43.50 et pour toutes informations générales le numéro indigo 0 825 833 822 ou par Internet : www.petitsfreres.asso.fr

Micheline Grippon

Action nutrition

Nous avons rencontré Sandrine Labarrère, chargée de mission auprès de la Ville et Agnès Rumpler diététicienne. Nous espérons ainsi pouvoir rapidement et conjointement mettre en œuvre un thème de réflexions sur l'évolution, les répercutions et les conséquences de la nutrition (alimentation déséquilibrée ou mal nutrition) tout au long de notre vie du « bas » âge au « grand » âge.

L'arbre aux palabres

Sur le stand du Conseil des Sages, à la Fête de la ville le 23 juin 2013, un arbre avait poussé. Sur sa silhouette, des feuilles multicolores appelaient les visiteurs à définir « qu'est-ce qu'un Sage ? »
Les réponses variées et très intéressantes ont été regroupées et vous sont présentées par thèmatiques :
Enfantines (Je suis gentille, calme et j'écoute) ;
Pratiques (Un Sage a de l'expérience ; pour être Sage il faut être un peu fou de temps en temps ; n'hésitons pas soyons Sages ; un Sage est un médiateur ; c'est valoriser la différence et ne pas la juger ; un Sage transmet et partage son expérience son savoir et son temps) ;
Philosophiques (Savoir que tout est éphémère ; se créer sa propre morale ; toujours inventer ; apprendre à écouter le passé pour apprendre à grandir avec l'avenir ; et si la sagesse était une qualité qui s'apprend au cours du temps).
Nous remercions tous les participants et à partir des thèmes de réflexions, nous pourrons établir des fiches d'actions à mettre en pratique par notre engagement citoyen au service de nos contemporains, de nos enfants et petits-enfants ■

Micheline Grippon
et Liliane Bisselbach

Nous avons aimé, nous part'âgeons

Un immeuble évolutif pour les seniors dans notre ville

La municipalité a sollicité un avis consultatif auprès du Conseil des Sages concernant un projet de construction d'appartements en centre-ville, principalement pour seniors, en accession à la propriété.
Une équipe du Conseil des Sages a été invitée le 5 novembre 2013 à une réunion de présentation de cette opération par le promoteur afin de mieux appréhender et comprendre le projet.
Malgré quelques petites restrictions, nous avons trouvé ce programme innovant et fonctionnel. Les logements évolutifs intègrent, dès leur conception, des équipements et pré-équipements destinés à faciliter l'usage au quotidien, en particulier pour les personnes à mobilité réduite. Pièce par pièce, l'ergonomie, le confort et la sécurité ont été pensés dans les moindres détails, tout en optimisant l'évolutivité. Pré-câblage des portes pour en permettre la motorisation, renforcement des cloisons pour l'installation d'équipements de sécurité, douche de plain-pied avec sol antidérapant, chemin lumineux entre le lit et les toilettes, larges portes coulissantes, etc.
Nous avons également apprécié sa conception prévoyant de grands appartements pour des couples avec enfants, ce qui donnerait à la résidence un caractère intergénérationnel ■

Vous avez des idées, faites-les connaître, et rejoignez-nous au Conseil des Sages

Le Conseil des Sages est composé de 40 membres maximum. Les critères retenus pour faire partie de ce conseil sont :

- Être âgé de 55 ans au moins
- Être retraité ou préretraité
- Être domicilié sur la commune d'Aubervilliers
- Ne pas avoir de mandat électif à caractère politique

« Contactez-nous ! »

Par Courrier
Conseil des Sages d'Aubervilliers
Pôle PA-PH, 5 rue du Docteur Pesqué
93300 Aubervilliers
Par téléphone
Contacter Marie Raclius au 01.48.11.21.93
Par mail
- Secrétariat du Conseil des Sages :
conseil.des.sages@mairie-aubervilliers.fr
- Président du Conseil des Sages :
roselyne.perroteau@voila.fr

Hommage

C'est avec tristesse que le Conseil des Sages a appris les décès de Madame Marcelle Place, ancienne conseillère municipale et membre du Conseil des Sages et du Docteur Julian Saiz, tous deux Albertivillariens de longue date et amis de beaucoup d'entre nous. Nous présentons nos sincères condoléances à leur famille.

Hommage d'un Sage à Marcelle Place

Nous ne pouvons oublier Marcelle, figure incontournable de notre ville, qui a su si bien s'y fondre et en prenant, au fil des années, sa place dans le paysage albertivillarien après avoir quitté sa région Nord où elle était née.

Nous la revoyons arpentant les rues de la ville, s'arrêtant souvent en accordant son sourire et son attention à toute personne qu'elle rencontrait, qui la connaissait, pour faire un brin de causette. Elle était toujours prête à soulever des montagnes pour aider celle ou celui qui avait des difficultés, en quête de logement, de papiers ou d'une formation.

Elle a accompli son mandat de conseillère municipale avec beaucoup de charisme. Elle était très attachée au service de la Petite enfance et au Centre Communal d'Action Sociale où elle fut administratrice.

Toujours avec entrain, elle s'est investie également au Club Ambroise Croizat de l'Association des Seniors, ce qui ne l'empêchait pas de faire entendre sa voix aux Clubs Finck et Salvador Allende.

Malgré les difficultés qu'elle a rencontrées, elle n'abdiqua pas le service à l'autre, toujours prête à aider la personne qui en avait besoin.

Un de ses derniers engagements fut son arrivée au Conseil des Sages, où elle souhaitait être encore active.

C'est avec une pensée émue que nous nous souviendrons de Marcelle qui a fait preuve de tant de qualités humanitaires et qui a été une richesse pour ce qu'elle a donné pour notre ville ■

Denise Montbailly
Membre du Conseil des Sages

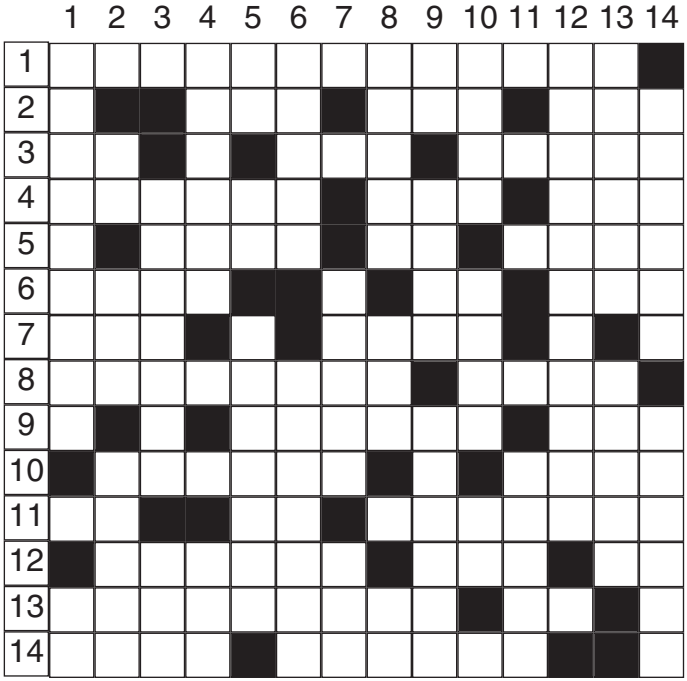

HORIZONTALEMENT

1 - Henri IV y habita pendant le siège de Paris. **2 -** S'occupe de l'urbanisme - A l' envers : par - Et la suite. **3 -** Action de Jeannette - Huile ou tissu - Se prend pour réfléchir. **4 -** Actuellement difficile à trouver - Pétillant - Classification automobile. **5 -** Transport bondé - Ville d'eau - Pas toujours appliquées. **6 -** Moult - Personnel - Demande d'aide. **7 -** Ile grecque - Risquent leurs mandats prochainement. **8 -** Domaine des sciences et de l'industrie - Parfois égoïne. **9-** Métal - Mère de famille nombreuse. **10 -** Courantes - Palmier. **11 -** Habitudes - Fleuve côtier - A l'entrée de la Mairie. **12 -** A l'honneur à Aubervilliers - Pingre - Note. **13 -** Bataille d'Italie - Ile. **14 -** A l'envers : Verrues - Haricot prêt à l'emploi.

VERTICALEMENT

1 - À l'Est quoi de nouveau ? - Sigle à ne jamais revoir. **2 -** Matinée - Mage - A l'envers : nanti. **3-** Fleur ou rue - Ride. **4 -** Représentants municipaux - On l'entend seulement. **5 -** Bord sans tête - AU - Dimension souvent agricole. **6 -** Transport urbain - La Commune a le sien. **7 -** Toise - Abréviation ironique. **8 -** Foire célèbre - Ferré ou Lagrange - Jeu. **9 -** Mesure de plus en plus albertivillarienne - Dérivé - Utiles au 1 vertical. **10 -** Rond - Crochet - Démonstratif abrégé. **11-** Différent. **12 -** Organisme de formation du bâtiment au N° 52. **13 -** Petite chambre ou cinéma - Début. **14 -** Égouttoir - Flash ou gâteau.

Horizontalement

1 - Albertvilliers. **2 -** DDE - Aïv - Etc. **3 -** Ba - Lin - Recul. **4 -** Emploi - Die - Hdi. **5 -** Rerb - Ys - Lois. **6 -** Très - Se - SOS. **7 -** Ios - Îlus. **8 -** Villette - Scie. **9 -** Chrome - Ève. **10 -** Usitée - Arec. **11 -** Us - Aa - Accueil. **12 -** Sports - Rat - La. **13 -** Solférino - ré. **14 -** Scif - Écossé.

Verticalement

1 - Albertivi - SS. **2 -** Am - Roi - Ussoc. **3 -** Presles - Pli. **4 -** Édiles - Off. **5 -** Rd - Or - Hectar. **6 -** Velib - Théâtre. **7 -** Mètre - Sic. **8 -** Landy - Léo - No. **9 -** Li - Issu - Micros. **10 -** Ivre - Esse - Ça. **11 -** Autre. **12 -** Réchossière. **13 -** Studio - Éveil. **14 -** Clisse - Éclair